WindEurope, Stakeholder en faveur de l'énergie éolienne

- Sasha Buisson -

I. WindEurope : un acteur majeur de la transition énergétique au coeur d'une crise européenne multi-sectorielle

WindEurope est une association **porte-parole de l'énergie éolienne** en Europe. Composée de plus de **600 membres actifs** je représente l'**entièreté de la chaîne de production, de conception et d'installation de l'énergie éolienne** notamment grâce à la présence au sein de nos équipes, de fabricants détenant une part de premier plan du marché mondial de l'énergie éolienne et d'associations nationales de l'énergie éolienne. En ce sens, je suis un **atout majeur** pour les négociations en cours sur la refonte du **Règlement (UE) 2018/1999**, notamment grâce à ma **vision d'ensemble** sur la totalité de la chaine d'approvisionnement et d'installation de l'énergie éolienne en Europe mais aussi grâce à mes **compétences techniques** sur le sujet. Au delà de mes capacité d'expertise, j'agis directement sur les acteurs institutionnels qui reconnaissent mon expertise via mon inscription depuis 2011 au **Registre de transparence de l'UE**. De fait, l'année dernière j'ai pu participer à **171 réunions[1] de haut niveau de la Commission**, ainsi qu'a plusieurs **groupes de travail de la commission et du parlement européen** tel que le groupe consultatif national de l'UE dans le cadre de l'accord de commerce et de coopération (TCA) UE - Royaume-Uni. Ainsi, ma mission au sein de la bulle bruxelloise est de **faire de l'éolien la première source d'électricité en Europe** en m'assurant que les gouvernements européens, les parlementaires et les commissaires supportent l'**expansion de l'énergie éolienne** et des infrastructures qui y sont liées.

Mon expertise apparait d'autant plus importante alors que l'UE fait aujourd'hui face à plusieurs défis: la crise du prix de l'énergie, la dépendance énergétique, et les considérations écologiques grandissantes. En effet, l'UE dépend des importations pour environ 57% de sa consommation totale d'énergie[2], ce qui en fait une proie à la crise énergétique induite par les instabilités géopolitiques mondiales. D'un autre côté, les États membres ne semblent pas prendre conscience pour la majorité de l'**urgence politique et climatique** à laquelle nos sociétés font face. En effet comme expliqué par Margot Henry dans *National Geographic*, « selon les experts du GIEC […] **Il reste 3 ans pour réagir et réduire nos émissions de gaz à effet de serre** pour espérer ne pas dépasser la hausse globale des températures de +1,5°C. » Or, pour certains, il est déjà trop tard. En effet, le manque de réactivité des États membres à couté la vie de **50 391 personnes cet été** dans les pays de l'Union, le Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse selon une étude publiée par *Nature Health*[3]. Cette même étude affirme que 60% des morts sont attribuables au dérèglement climatique. Cet été dévastateur illustre l'**échec cuisant des tentatives du Règlement 2018/1999 sur la gouvernance de l'Union de l'énergie et de l'action pour le climat,** d'ordonner et de légaliser les obligations et les objectifs environnementaux fixés pour 2030 et pour 2040. En effet, le règlement fixe une **part de 42,5% d'énergies renouvelables dans sa consommation finale brute d'énergie d'ici 2030,** or à seulement trois ans de cette date butoir la part des énergies renouvelables n'a atteint que **25,2% de la consommation finale brute d'énergie**[4]. En ce sens, il est donc

[1] Voir https://www.lobbyfacts.eu/datacard/windeurope?rid=19920706471-21&sid=241283
[2] Voir Eurostat, *La dépendance aux importations énergétiques,* https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/nrg_ind_id/default/table?lang=fr [consulté le 21/10/26]
[3] Voir https://www.imperial.ac.uk/grantham/publications/all-publications/heat-related-urban-mortality-attributable-to-human-induced-climate-change-in-europe-in-summer-2026.php
[4] Voir https://www.insee.fr/fr/statistiques/4318263

plus que temps de **réagir et d'enclencher** une fois pour toutes une **transition climatique de grande ampleur** à l'échelle européenne.

II. Position de WindEurope sur le Règlement de l'énergie décarbonée, autonome et résiliente (EDAR)

La p**roposition de refonte du Règlement (UE) 2018/1999**, dit **Règlement de l'énergie décarbonée, autonome et résiliente (EDAR)**, a été accueilli avec pragmatisme et ambition. Si d'un côté WindEurope soutient la volonté de simplifier les procédures administratives et d'améliorer la précision des PNEC, je suis cependant opposée à certains points.

Dans un premier temps, WindEurope soutient **très favorablement la transformation des Plans Nationaux Intégrés Énergie-Climat en véritables plans d'investissement centralisés**, notamment par l'**obligation d'une estimation chiffrée** des investissements prévus chaque année prévue à ***l'article 10***, ouvrant la voie à **une clarté et une visibilité nouvelles** pour les investisseurs. C'est en ce sens une **opportunité majeure pour le secteur éolien**, permettant une possibilité de planifier les investissements industriels en fonction des commandes nationales programmées et présentées dans les PNEC.

De plus, en tant que porte-parole unique de l'Éolien en Europe, j'approuve pleinement la proposition de la Commission **d'évaluer spécifiquement les besoins en infrastructures électriques pour connecter les principaux pôles industriels** et analyser les contraintes de réseaux, au sein de ***l'article 5 point e) paragraphe 5.*** En effet, ma ligne directrice soutient une fortification de l'**interconnexion des structures électriques**, principalement issues de l'éolien à l'échelle européenne, dans le but de **palier à l'intermittence de la ressource**, notamment à travers des îles énergétiques, qui ont déjà fait leurs preuves[5]. Cependant, nous émettons des réserves quant à certains points :

a) Le Nucléaire

WindEurope s'oppose dans un premier temps complètement aux ***articles 5 et 7*** comptabilisant le **nucléaire comme une « contribution équivalente » aux énergies renouvelables**, dans les objectifs de transition énergétique d'ici 2030. En effet, pour nous, assimiler le nucléaire, même bas carbone aux énergies renouvelables **dilue l'ambition de la directive REPowerEU** et risque de **détourner les capitaux et les subventions publiques au détriment des parc éoliens**, et en particulier des parcs éoliens offshore. De plus, le nucléaire bas carbone est certes mis en avant pour sa faible émission de CO2, mais selon Greenpeace[6] cela **n'en fait pas une énergie propre** pour autant. En effet, la production d'électricité d'origine **nucléaire génère des quantités démesurées de déchets, soit 23 000 m3 de déchets nucléaires radioactifs produits par an**. À l'inverse, en plus d'avoir une empreinte carbone particulièrement faible (entre 10 et 20 gCO2eq/kWh pour l'éolien terrestre et entre 15 et 30 gCOE2eq/kWh pour éolien offshore[7]) une **éolienne est presque entièrement recyclable à hauteur d'environ 90%[8] de son volume.** Il semble donc bien plus avantageux de **favoriser uniquement les énergies renouvelables** avec une attention particulière allouée à l'énergie éolienne plutôt qu'une **équivalence mensongère de l'énergie nucléaire.**

b) Le principe de non régression

D'un autre côté, WindEurope conteste ***l'article 16 paragraphes 7 et 8,*** permettant aux États d'apporter des modifications aux politiques nationales indiquées ou visées dans les PNEC sans que cela ne figure dans le rapport d'avancement national intégré en matière d'énergie et de climat. En effet, cet article **remet en question le principe de non-régression**, que je soutiens profondément, sous prétexte d'un contexte de crise. Or, **une crise énergétique ne doit pas être une occasion de mettre en péril les**

[5] Voir https://www.ormazabal.com/fr-fr/des-iles-energetiques-artificielles-pour-approvisionner-le-danemark/
[6] Voir https://www.greenpeace.fr/nucleaire-solution-climat/
[7] Voir https://www.les-energies-renouvelables.eu/conseils/bilan-carbone/bilan-carbone-emission-co2-source-energie-renouvelable/
[8] Voir https://www.lumo-france.com/blog/2023/06/13/filieres-de-recyclage-des-energies-renouvelables-2-2-comment-gerer-les-dechets-et-assurer-le-recyclage-des-equipements-eoliens

objectifs généraux de transition énergétique. À l'inverse il semble nécessaire d'affirmer que les énergies renouvelables et en particulier l'**énergie éolienne apparaît comme une véritable solution pour les États membres face à une crise énergétique.** En ce sens, la Lituanie, nouvellement alliée à notre association, en est un exemple majeur. **En faisant de l'éolien son énergie principale elle a réussi à sortir de la dépendance énergétique à la Russie.** De fait, la part de l'électricité renouvelable de la Lituanie dans la consommation intérieure du pays est passée de 15% il y a 5 ans à **50%[9] en 2025**, notamment grâce à ses investissements dans l'éolien. Sa capacité éolienne a grimpé de 623 MW en 2021 à 2 535 MW en 2025, de quoi **alimenter chaque année environ 1,5 million de foyers moyens** et ainsi de **sortir de la dépendance aux combustibles fossiles russes**. La Lituanie est donc une preuve que même en période de crise géopolitique et énergétique majeure, **aucun retour en arrière sur les objectifs de transition énergétique ne peuvent êtres adoptés,** les énergies renouvelables et en particulier l'éolien étant des véritables boucliers face à la dépendance énergétique et donc face aux crises.

III.Recommandations de WindEurope pour les négociations

Dans le cadre des négociations sur la refonte du Règlement 2018/1999, WindEurope formule **plusieurs recommandations destinées à renforcer la cohérence et l'efficacité du texte de la Commission**. Ces demandes s'appuient sur les réalités énergétiques de l'Union et sur ses priorités stratégiques, dans un contexte de tensions énergétiques croissantes.

- **Création d'un Fonds européen pour l'éolien** : Afin de **palier au manque d'investissement[10] européen dans l'éolien** et dans le but d'atteindre les objectifs inscrits pour 2030, WindEurope et la délégation maltaise proposent la création d'un fonds qui s'inscrirait dans la proposition EDAR au sein de l'article ***40, paragraphe 2*** et qui serait **issu d'une redirection des revenus issus du système d'échange de quotas d'émissions de l'UE**, vers une « **fenêtre éolienne** » **exclusive**, dédiée au **déploiement des infrastructures dans les pays en difficulté et au renforcement de l'interconnexion des systèmes éoliens existants en Europe.** Ce fonds permettrait la création d'un véritable réseau interconnecté européen de l'éolien permettant de subvenir aux besoins énergétiques d'un pays même si ses parcs ne fonctionnent pas par manque de vent. En ce sens, ce fonds est **une solution efficace à la dépendance énergétique, la compétitivité économique et à la transition climatique et énergétique que l'UE cherche à atteindre.**

- **Un objectif spécifique sur les énergies renouvelables plus ambitieux** : Dans la proposition de Règlement EDAR, la Commission **n'a pas pris en compte les demandes préalables d'augmentation de la part des énergies renouvelables** dans le mix énergétique européen et a repris l'objectif spécifique établi à 42,5% d'ici 2030 du Règlement 2018/1999. En ce sens, **au nom d'une transition énergétique respectant nos écosystèmes, défendant une autonomie énergétique et une Union énergétique plus compétitive**, nous demandons une **revalorisation** de l'***article 2 paragraphe 2 point i,*** pour viser un **objectif de 50% du mix énergétique européen composé d'énergies renouvelables d'ici 2030**.

- **Un Respect du principe de non-régression** : WindEurope s'oppose à la régression des objectifs en matières d'énergies renouvelables en cas de crise, et demande une **interdiction totale** à la fois de ***l'article 16 paragraphe 7*** permettant aux États membres de modifier leurs politiques nationales indiquées ou visées dans les PNIEC sans que cela ne figure dans le rapport d'avancement national intégré en matière d'énergie et de climat, et de ***l'article 16 paragraphe 8*** autorisant la révision des objectifs généraux ou spécifiques à la baisse en cas de crise.

[9] Voir https://fr.euronews.com/2026/05/22/transformer-la-crise-en-atout-la-lituanie-bouscule-la-course-verte-de-lue
[10] Voir https://lecourrier.vn/climat-leurope-sous-investit-dans-leolien-et-la-renovation-des-batiments/1348880.html

Le Triangle institutionnel dans le processus décisionnel en cours

Dans le cadre des négociations sur la **refonte du Règlement (UE) 2018/1999,** le processus décisionnel s'exerce entre les trois institutions européennes. Cependant, en tant que stakeholder, j'ai un rôle à jouer auprès de chaque institution pour faire valoir mes positions et mes amendements.

Dans un premier temps, la **Commission européenne** agit via un pouvoir d'initiative à travers sa consultation puis sa proposition de règlement (EDAR). La Commission défend l'intérêt général de l'Union Européenne dans son ensemble et cherche donc à atteindre des accords de consensus pour favoriser la stabilité de l'Union. En ce sens, il a été nécessaire pour moi, de faire entendre mes attentes lors de la Consultation et désormais de démontrer mes points qui n'ont pas été pris en compte dans la proposition, pour influer sur la décision finale de la Commission. De plus, la Commission est un sujet majeur d'influence pour les stakeholders, puisqu'elle a le monopole de l'initiative législative.

D'un autre côté, le **Parlement européen** représente la voix du peuple européen et est constitué selon des enjeux non pas nationaux mais politiques. C'est l'institution la plus démocratique de l'Union du fait de l'élection de ses membres au suffrage universel direct. Son rôle en fait un enjeu majeur dans le processus décisionnel, pour la stratégie de WindEurope. En effet, le Parlement examine, amende et vote les textes législatifs, à la majorité absolue dans la majorité des cas. L'objectif de WindEurope est donc de multiplier les rencontres avec des parlementaires de différents bords politiques (avec un accent premier posé sur les députés Verts et The Left) afin de gagner leur soutien. En ce sens, sans le support de parlementaires, aucun amendement de WindEurope ne pourra réellement être approuvé. C'est pourquoi je me suis rapprochée de plusieurs d'entre eux pour les éclairer via mon expertise technique en matière d'énergie éolienne sur certains points prioritaires de la transition énergétique, au coeur de nos négociations.

Enfin, le **Conseil de l'Union Européenne**, composé des 27 ministres de l'énergie et de l'environnement de l'Union, négocie et adopte conjointement avec le parlement, les textes législatifs. Une fois encore, WindEurope a particulièrement travaillé en lien avec des États membres pour leur apporter des solutions techniques concernant leur production énergétique verte mais aussi pour récolter leur soutien sur nos projets phares. En sens et au vu du vote à majorité qualifiée, WindEurope s'est attachée à convaincre non seulement des États amis des énergies renouvelables comme le Danemark ou la Lituanie mais aussi des États membres ayant une importance démographique au sein de l'Union, comme la Pologne ou l'Allemagne.

